

États financiers consolidés non audités

THOMSON REUTERS CORPORATION
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET
(non audité)

		Trimestres clos les 31 mars	
(en millions de dollars américains, sauf les données par action)	Note	2021	2020
ACTIVITÉS POURSUIVIES			
Produits des activités ordinaires	2	1 580	1 520
Charges d'exploitation	5	(1 018)	(1 017)
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		(46)	(40)
Dotation aux amortissements des logiciels		(115)	(111)
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables		(31)	(30)
Autres profits (pertes) d'exploitation, montant net	6	17	(32)
Bénéfice d'exploitation		387	290
Charges financières, montant net			
Charge d'intérêts, montant net	7	(51)	(45)
Autres (charges) produits financiers	7	(6)	47
Résultat avant impôt et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		330	292
Quote-part du bénéfice (de la perte) après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8	6 297	(54)
Charge d'impôt	9	(1 594)	(47)
Bénéfice lié aux activités poursuivies		5 033	191
Bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt		3	2
Bénéfice net		5 036	193
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires		5 036	193
Résultat par action :	10		
Résultat de base par action :			
Lié aux activités poursuivies		10,15 \$	0,38 \$
Lié aux activités abandonnées		-	0,01
Résultat de base par action		10,15 \$	0,39 \$
Résultat dilué par action :			
Lié aux activités poursuivies		10,13 \$	0,38 \$
Lié aux activités abandonnées		-	0,01
Résultat dilué par action		10,13 \$	0,39 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

THOMSON REUTERS CORPORATION
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)

(en millions de dollars américains)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2021	2020
Bénéfice net		5 036	193
Autres éléments du résultat global :			
Éléments reclassés ou susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net :			
Partie des couvertures de flux de trésorerie comptabilisée en résultat net	7	(15)	3
Partie des couvertures de flux de trésorerie comptabilisée en capitaux propres		9	(3)
Partie des écarts de conversion comptabilisée en capitaux propres		5	(217)
Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8	(98)	(101)
Produit d'impôt lié à la quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		23	25
		(76)	(293)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :			
Ajustements de juste valeur des actifs financiers	11	(2)	(8)
Réévaluation des régimes de retraite à prestations définies		96	(42)
(Charge) produit d'impôt lié à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies		(23)	13
Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8	-	(6)
Produit d'impôt lié à la quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		-	2
		71	(41)
Autres éléments du résultat global		(5)	(334)
Résultat global		5 031	(141)
Résultat global de l'exercice attribuable aux :			
Actionnaires ordinaires			
Activités poursuivies		5 028	(143)
Activités abandonnées		3	2
Résultat global		5 031	(141)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

THOMSON REUTERS CORPORATION
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audité)

		31 mars	31 décembre
(en millions de dollars américains)	Note	2021	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	2 584	1 787
Créances clients et autres créances d'exploitation		1 049	1 151
Autres actifs financiers	11	77	612
Charges payées d'avance et autres actifs courants		448	425
Actifs courants		4 158	3 975
Immobilisations corporelles, montant net		500	545
Logiciels, montant net		815	830
Autres immobilisations incorporelles identifiables, montant net		3 397	3 427
Goodwill		5 977	5 976
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8	6 870	1 136
Autres actifs non courants	12	884	788
Actifs d'impôt différé		1 179	1 204
Total de l'actif		23 780	17 881
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif			
Dettes d'exploitation, charges à payer et provisions	13	1 059	1 159
Passif d'impôt exigible		1 130	251
Produits différés		832	866
Autres passifs financiers	11	157	376
Passifs courants		3 178	2 652
Dette à long terme	11	3 788	3 772
Provisions et autres passifs non courants	14	954	1 083
Passif d'impôt différé		1 043	394
Total du passif		8 963	7 901
Capitaux propres			
Capital-actions	15	5 465	5 458
Résultats non distribués		10 119	5 211
Cumul des autres éléments du résultat global		(767)	(689)
Total des capitaux propres		14 817	9 980
Total du passif et des capitaux propres		23 780	17 881

Éventualités (note 18)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

THOMSON REUTERS CORPORATION
TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)

(en millions de dollars américains)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2021	2020
Flux de trésorerie liés aux :			
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice lié aux activités poursuivies		5 033	191
Ajustements au titre des éléments suivants :			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		46	40
Dotation aux amortissements des logiciels		115	111
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables		31	30
Quote-part (du bénéfice) de la perte après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8	(6 297)	54
Impôt différé		674	(3)
Autres	16	30	11
Variation du fonds de roulement et d'autres éléments	16	785	(243)
Flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités poursuivies		417	191
Flux de trésorerie d'exploitation liés aux activités abandonnées		(37)	(15)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		380	176
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	17	(3)	(124)
Produit (paiement sur) des cessions d'entreprises et de placements		5	(3)
Dividendes liés à la vente des actions de LSEG	8	994	-
Dépenses d'investissement		(120)	(142)
Produit des cessions d'immeubles et de matériel		-	19
Autres activités d'investissement		1	1
Impôt payé sur la vente de Refinitiv et d'actions de LSEG		(6)	-
Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités poursuivies		871	(249)
Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités abandonnées		(42)	-
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement		829	(249)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit tiré du placement de titres de créance	11	-	1 020
Remboursement sur la dette	11	-	(645)
Emprunts nets aux termes des facilités d'emprunt à court terme	11	-	118
Paiements au titre du capital des contrats de location		(21)	(18)
Rachats d'actions ordinaires	15	(200)	(200)
Dividendes versés sur les actions privilégiées		(1)	(1)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	15	(194)	(182)
Autres activités de financement		5	(12)
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement		(411)	80
Augmentation de la trésorerie et des découverts bancaires		798	7
Écarts de conversion		(1)	(10)
Trésorerie et découverts bancaires au début de la période		1 787	825
Trésorerie et découverts bancaires à la fin de la période		2 584	822
La trésorerie et les découverts bancaires à la fin de la période sont composés des éléments suivants :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 584	823
Découverts bancaires		-	(1)
		2 584	822
Se reporter à la note 16 pour des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.			
Intérêts payés, déduction faite des couvertures liées à la dette		(14)	(21)
Intérêts reçus		1	3
Impôt sur le résultat payé	16	(86)	(16)

Les intérêts reçus et payés sont pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Le montant payé au titre de l'impôt sur le résultat est pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

THOMSON REUTERS CORPORATION
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(non audité)

(en millions de dollars américains)	Capital- actions déclaré	Surplus d'apport	Capital- actions total	Résultats non distribués	(Perte) profit non comptabilisé sur les instruments financiers	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2020	3 719	1 739	5 458	5 211	(8)	(681)	(689)	9 980
Bénéfice net	-	-	-	5 036	-	-	-	5 036
Autres éléments du résultat global	-	-	-	73	14	(92)	(78)	(5)
Résultat global	-	-	-	5 109	14	(92)	(78)	5 031
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	-	-	-	(200)	-	-	-	(200)
Actions émises aux termes du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »)	6	-	6	-	-	-	-	6
Régimes de rémunération fondée sur des actions	72	(71)	1	-	-	-	-	1
Solde au 31 mars 2021	3 797	1 668	5 465	10 119	6	(773)	(767)	14 817

(en millions de dollars américains)	Capital- actions déclaré	Surplus d'apport	Capital- actions total	Résultats non distribués	(Perte) profit non comptabilisé sur les instruments financiers	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2019	3 576	1 801	5 377	4 965	(3)	(779)	(782)	9 560
Bénéfice net	-	-	-	193	-	-	-	193
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(33)	(26)	(275)	(301)	(334)
Résultat global	-	-	-	160	(26)	(275)	(301)	(141)
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	-	-	-	(188)	-	-	-	(188)
Actions émises aux termes du RRD	6	-	6	-	-	-	-	6
Rachats d'actions ordinaires (note 15)	2	-	2	(2)	-	-	-	-
Régimes de rémunération fondée sur des actions	49	(49)	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 mars 2020	3 633	1 752	5 385	4 934	(29)	(1 054)	(1 083)	9 236

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Thomson Reuters Corporation

Notes annexes (non audité)

(les montants sont exprimés en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Note 1 : Description générale de l'entreprise et base de préparation

Description générale de l'entreprise

Thomson Reuters Corporation (la « société » ou « Thomson Reuters ») est une entreprise régie par les lois de l'Ontario (Canada) dont les actions ordinaires sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de New York (« NYSE ») et dont les actions privilégiées de série II sont cotées à la TSX. La société est un fournisseur de services d'information pour entreprises de premier plan. Les produits de la société comprennent des logiciels et des outils hautement spécialisés axés sur l'information et destinés aux professionnels du droit, de la fiscalité, de la comptabilité et de la conformité, ainsi que ceux de Reuters, l'agence de presse dont la présence est la plus importante à l'échelle internationale.

Le comité d'audit du conseil d'administration de la société a approuvé les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités (les « états financiers intermédiaires ») le 3 mai 2021.

Base de présentation

Les états financiers intermédiaires ont été établis suivant les mêmes méthodes comptables que les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les états financiers intermédiaires sont conformes à la Norme comptable internationale (IAS) 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Par conséquent, certaines informations, notamment dans les notes annexes, qui sont habituellement comprises dans les états financiers annuels préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées.

La préparation des états financiers conformément à IAS 34 fait appel à certaines estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la société. La note 2 des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 décrit les domaines particulièrement complexes et faisant intervenir une part importante de jugement ainsi que ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés. En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié de pandémie l'éclosion de la maladie causée par une nouvelle souche de coronavirus, appelée « COVID-19 ». L'économie mondiale subit toujours les perturbations importantes engendrées par les inquiétudes concernant la propagation de la COVID-19 et les mesures mises en place en vue de réduire ses répercussions. Étant donné la grande incertitude quant à la durée et aux répercussions de la crise économique mondiale provoquée par la pandémie de COVID-19, certains jugements et estimations formulés par la direction sont plus susceptibles de varier et pourraient changer de façon importante dans l'avenir.

Les états financiers intermédiaires ci-joints comprennent tous les ajustements, lesquels se composent des ajustements récurrents habituels, que la direction juge nécessaires à la présentation fidèle des résultats des activités d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie de la société. Les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être obtenus pour une autre période intermédiaire ou pour l'exercice complet. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui sont présentés dans le rapport annuel 2020 de la société.

Dans les présents états financiers, le symbole « \$ » désigne le dollar américain, et le symbole « \$ CA », le dollar canadien.

Note 2: Produits des activités ordinaires**Produits des activités ordinaires, par type et par emplacement géographique**

Les tableaux suivants présentent la ventilation des produits des activités ordinaires par type et par emplacement géographique ainsi qu'un rapprochement avec les secteurs à présenter (se reporter à la note 3).

Produits des activités ordinaires, par type	Professionnels du droit		Grandes sociétés		Fiscalité et comptabilité		Reuters News		Publications mondiales		Total	
Trimestres clos les 31 mars	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Récurrents	621	587	295	281	160	158	144	142	-	-	1 220	1 168
Transactions	47	39	89	86	65	60	16	13	-	-	217	198
Publications mondiales	-	-	-	-	-	-	-	-	143	155	143	155
Éliminations/arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)
Total	668	626	384	367	225	218	160	155	143	155	1 580	1 520

Produits des activités ordinaires, par emplacement géographique (pays de destination)	Professionnels du droit		Grandes sociétés		Fiscalité et comptabilité		Reuters News		Publications mondiales		Total	
Trimestres clos les 31 mars	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
États-Unis	526	503	323	308	187	182	49	104	101	115	1 186	1 212
Canada (pays de résidence)	16	13	2	3	10	9	1	1	17	16	46	42
Autres	5	4	12	12	21	21	2	2	4	4	44	43
Amériques (Amérique du Nord, Amérique latine, Amérique du Sud)	547	520	337	323	218	212	52	107	122	135	1 276	1 297
Royaume-Uni	68	59	26	27	4	4	66	7	9	9	173	106
Autres	17	16	12	9	-	-	27	27	4	3	60	55
EMOA (Europe, Moyen-Orient et Afrique)	85	75	38	36	4	4	93	34	13	12	233	161
Asie-Pacifique	36	31	9	8	3	2	15	14	8	8	71	63
Éliminations/arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)
Total	668	626	384	367	225	218	160	155	143	155	1 580	1 520

Note 3 : Informations sectorielles

La société comporte cinq secteurs à présenter qui rendent compte de la façon dont les entreprises sont gérées. Les méthodes comptables suivies par les secteurs sont les mêmes que celles qu'applique la société. Les secteurs offrent des produits et des services à une clientèle cible, comme il est expliqué ci-dessous.

Professionnels du droit

Le secteur Professionnels du droit propose des services de recherche et des produits de gestion des flux de travaux aux cabinets d'avocats et aux autorités gouvernementales. Son offre est axée sur des services de recherche conviviaux propulsés par des technologies de pointe et des solutions intégrées de gestion des processus juridiques alliant contenu, outils et analyses.

Grandes sociétés

Le secteur Grandes sociétés propose aux entreprises clientes, tant des petites entreprises que des organisations multinationales, dont les sept plus grands cabinets d'experts-comptables du monde, la gamme complète des solutions technologiques de contenu que nous offrons à l'intention de leurs professionnels du droit, de la fiscalité, de la réglementation, de la conformité et des TI à l'interne.

Fiscalité et comptabilité

Le secteur Fiscalité et comptabilité propose aux professionnels en fiscalité, en comptabilité et en audit des cabinets d'experts-comptables (autres que les sept plus grands cabinets au monde, qui sont servis par le secteur Grandes sociétés) des outils de recherche et des produits de gestion des flux de travaux axés sur des solutions fiscales conviviales et des solutions de gestion automatisée des processus fiscaux.

Reuters News

Le secteur Reuters News fournit, directement aux consommateurs, des services de nouvelles économiques, financières, nationales et internationales à l'intention des professionnels, que ce soit par l'intermédiaire de terminaux de bureaux, notamment par Refinitiv, de groupes de médias mondiaux et d'événements sectoriels.

Publications mondiales

Le secteur Publications mondiales fournit des renseignements juridiques et fiscaux, essentiellement sous forme imprimée, à ses clients du monde entier.

La société présente aussi de l'information sur la catégorie Charges liées au siège social, qui comprend les charges liées aux fonctions générales et qui ne satisfait pas aux critères de présentation de l'information sectorielle.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Produits des activités ordinaires		
Professionnels du droit	668	626
Grandes sociétés	384	367
Fiscalité et comptabilité	225	218
Reuters News	160	155
Publications mondiales	143	155
Éliminations/arrondissement	-	(1)
Produits des activités ordinaires consolidés	1 580	1 520
BALIA ajusté		
Professionnels du droit	279	230
Grandes sociétés	146	117
Fiscalité et comptabilité	98	84
Reuters News	28	19
Publications mondiales	57	63
Charges liées au siège social	(50)	(33)
BALIA ajusté	558	480
Ajustements de juste valeur (note 5)	4	23
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	(46)	(40)
Dotation aux amortissements des logiciels	(115)	(111)
Dotation aux amortissements des autres immobilisations incorporelles identifiables	(31)	(30)
Autres profits (pertes) d'exploitation, montant net	17	(32)
Bénéfice d'exploitation consolidé	387	290
Charge d'intérêts, montant net	(51)	(45)
Autres (charges) produits financiers	(6)	47
Quote-part du bénéfice (de la perte) après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	6 297	(54)
Charge d'impôt	(1 594)	(47)
Bénéfice lié aux activités poursuivies	5 033	191

Conformément à IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, la société fournit certaines informations sur ses secteurs à présenter en se fondant sur les indicateurs que la direction utilise pour évaluer la performance de ces secteurs. Ces mesures sont définies ci-dessous et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures similaires des autres sociétés.

BALIA ajusté

- Le BALIA ajusté sectoriel correspond au bénéfice lié aux activités poursuivies, avant la charge ou le produit d'impôt, le montant net de la charge d'intérêts, les autres charges financières ou produits financiers, la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles, des logiciels et des autres immobilisations incorporelles identifiables, la quote-part revenant à la société du bénéfice ou de la perte après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, les autres profits et pertes d'exploitation, certaines pertes de valeur d'actifs, les ajustements de juste valeur et les éléments liés au siège social.

- La société ne considère pas ces éléments exclus comme des activités d'exploitation contrôlables aux fins de l'évaluation du rendement actuel des secteurs à présenter.
- Nous attribuons à chaque secteur, selon l'utilisation ou d'autres paramètres applicables, une partie des coûts des services de soutien centralisés, comme ceux liés à la technologie, au service à la clientèle, aux politiques commerciales, à la gestion des installations et à l'élaboration de produits et de contenus. De plus, les coûts des produits sont attribués lorsqu'un secteur vend des produits gérés par un autre secteur.
- Le BAIIA ajusté consolidé se compose du BAIIA ajusté des secteurs à présenter et des charges liées au siège social.

Note 4 : Caractère saisonnier

Les produits des activités ordinaires et le bénéfice d'exploitation consolidés de la société sont habituellement peu touchés par le caractère saisonnier des activités puisque cette dernière comptabilise une part importante de ses produits des activités ordinaires de façon graduelle sur la durée des contrats et engage habituellement ses coûts uniformément tout au long de l'exercice. Néanmoins, les produits des activités ordinaires de la société peuvent varier d'un trimestre à l'autre en fonction des lancements de produits fiscaux, qui sont habituellement plus concentrés au quatrième trimestre et, dans une moindre mesure, au premier trimestre de l'exercice. Le calendrier des investissements considérables qui seront engagés dans le cadre du programme de transformation, alors que notre société de portefeuille se transforme en une société d'exploitation technologique axée sur le contenu, pourrait avoir des répercussions sur le caractère saisonnier du bénéfice d'exploitation de la société en 2021. La COVID-19 a eu en 2020 une incidence sur le caractère saisonnier des produits des activités ordinaires et des charges d'exploitation de la société.

Note 5 : Charges d'exploitation

Le tableau suivant présente les composantes des charges d'exploitation :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Salaires, commissions et indemnités	584	561
Paiements fondés sur des actions	18	17
Avantages postérieurs à l'emploi	37	33
Total des frais de personnel	639	611
Biens et services ¹⁾	288	330
Contenu	71	68
Télécommunications	12	12
Installations	12	19
Ajustements de juste valeur ²⁾	(4)	(23)
Total des charges d'exploitation	1 018	1 017

1) Comprennent les honoraires professionnels, les frais d'experts-conseils et d'externalisation, le coût de la sous-traitance, les frais de vente et de commercialisation et d'autres frais généraux et frais d'administration.

2) Les ajustements de juste valeur représentent essentiellement les profits et pertes attribuables aux variations des cours de change sur les soldes intragroupe survenant dans le cours normal des activités.

Note 6 : Autres profits (pertes) d'exploitation, montant net

Le montant net des autres profits (pertes) d'exploitation s'est établi à 17 M\$ et à (32) M\$ pour les trimestres clos les 31 mars 2021 et 2020, respectivement. Le montant inscrit pour le trimestre clos le 31 mars 2021 tient compte d'un apport découlant de la réévaluation des bons de souscription de Refinitiv détenus par la société avant sa vente à London Stock Exchange Group (« LSEG ») le 29 janvier 2021 (se reporter à la note 8). Le montant inscrit pour le trimestre clos le 31 mars 2020 tient compte d'une perte liée à la réévaluation des bons de souscription que la société détenait dans Refinitiv, qui a plus que contré le profit tiré de la vente de certains biens immobiliers et le profit lié à une distribution reçue d'une participation.

Note 7 : Charges financières, montant net

Le montant net des charges financières comprend la charge (le produit) d'intérêts et les autres charges financières (produits financiers), comme l'indique le tableau suivant :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Charge d'intérêts		
Dette	40	37
Instruments financiers dérivés – activités de couverture	(1)	-
Autres, montant net	7	3
(Profits) pertes sur la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, transfert depuis les capitaux propres	(15)	3
Pertes (profits) de change sur la dette, montant net	15	(3)
Charge d'intérêts, montant net – dette et autres	46	40
Charge d'intérêts, montant net – contrats de location	2	2
Coût financier net – régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	4	5
Produit d'intérêts	(1)	(2)
Charge d'intérêts, montant net	51	45

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Pertes (profits) nets attribuables aux variations des cours de change	6	(36)
Profits nets sur instruments dérivés	-	(11)
Autres charges (produits) financiers	6	(47)

Pertes (profits) nets attribuables aux variations des cours de change

Le montant net des pertes (profits) attribuables aux variations des cours de change se compose principalement de montants liés à certaines ententes de financement intragroupe.

Profits nets sur instruments dérivés

Le montant net des profits sur instruments dérivés se compose surtout de montants se rapportant à des contrats de change.

Note 8 : Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Le 29 janvier 2021, nous avons conclu, conjointement avec The Blackstone Group et ses filiales ainsi que les fonds de capital-investissement affiliés à Blackstone (le « consortium de Blackstone »), la vente de Refinitiv à LSEG dans le cadre d'une transaction avec échange d'actions. En conséquence, les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence au 31 mars 2021 se composent principalement des actions de LSEG que la société détient indirectement par le truchement de sa participation directe dans York Parent Limited et ses filiales (« YPL »), auparavant Refinitiv Holdings Ltd. (« RHL »). YPL est une entité constituée en vertu des lois des îles Caïman et détenue conjointement par la société, le consortium de Blackstone et certains membres, actuels et précédents, de la haute direction de Refinitiv. Au 31 mars 2021, YPL détenait une combinaison d'actions ordinaires de LSEG et d'actions ordinaires à droit de vote limité de LSEG (les actions s'accompagnant, au total, d'une participation directe d'environ 30 % et d'une participation avec droit de vote de 22 % dans LSEG). À la même date, la société détenait une participation de 42,74 % dans YPL et, indirectement, environ 72,4 millions d'actions de LSEG.

Sous réserve de certaines exceptions, la société et le consortium de Blackstone ont convenu, aux termes d'une convention de blocage, de ne pas céder leurs actions de LSEG jusqu'au 29 janvier 2023. Durant la troisième et la quatrième année suivant la clôture (à compter du 30 janvier 2023 et du 30 janvier 2024, respectivement), la société et le consortium de Blackstone auront le droit de vendre au total un tiers des actions de LSEG qui auront été émises en leur faveur. La convention de blocage expirera le 29 janvier 2025. La capacité pour les membres de la direction, actuels et précédents, de Refinitiv de vendre les actions qu'ils détiennent fait aussi l'objet de certaines restrictions.

YPL a le droit de nommer trois administrateurs de LSEG non membres de la direction tant et aussi longtemps qu'elle détiendra au moins 25 % des actions de LSEG, deux administrateurs de LSEG tant et aussi longtemps qu'elle détiendra au moins 17,5 %, mais moins de 25 % des actions de LSEG, et un administrateur de LSEG tant et aussi longtemps qu'elle détiendra au moins 10 %, mais moins de 17,5 % des actions de LSEG. Tant et aussi longtemps que YPL aura le droit de nommer trois administrateurs, un candidat à l'élection au poste d'administrateur sera un représentant de Thomson Reuters. Une fois la convention de blocage décrite précédemment expirée, les actions de LSEG pourront être cédées dans le cadre d'une activité de négociation ordonnée. YPL est également assujettie à une restriction de « statu quo », aux termes de laquelle elle a convenu (conjointement avec les investisseurs sous-jacents) de ne pas, entre autres choses, acquérir d'actions de LSEG supplémentaires ou présenter une offre publique d'achat visant LSEG durant certaines périodes prédéterminées. YPL s'est par ailleurs engagée à exercer les droits de vote rattachés à ses actions de LSEG conformément à la recommandation du conseil d'administration de LSEG.

La société comptabilise sa participation indirecte dans LSEG à la juste valeur, en fonction du cours de l'action de LSEG, au poste « Quote-part du bénéfice (de la perte) après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence » de l'état consolidé du résultat net. La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque les actions de LSEG sont détenues par l'intermédiaire de YPL, sur laquelle la société exerce une influence notable. Comme YPL ne détient qu'une participation financière dans les actions de LSEG, que les parties ont l'intention de vendre au fil du temps, et ne participe pas à l'exploitation de LSEG ou des activités de Refinitiv, la participation dans les actions de LSEG détenue par YPL est comptabilisée à la juste valeur. Les dividendes sur les actions de LSEG versés par YPL à la société seront portés en réduction de la participation et inscrits au poste « Autres activités d'investissement » du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Profit sur la vente de Refinitiv à LSEG et la vente ultérieure des actions de LSEG

En lien avec la vente de Refinitiv à LSEG en janvier, la société a constaté un profit de 8 075 M\$ au poste « Quote-part du bénéfice (de la perte) après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence » de l'état consolidé du résultat net. En date de la clôture de la transaction le 29 janvier 2021, la société détenait indirectement environ 82,5 millions d'actions de LSEG, y compris 4,5 millions d'actions provenant de l'exercice de bons de souscription que la société détenait précédemment dans Refinitiv. L'imposition relative à la transaction a été en grande partie différée pour la société, exception faite d'environ 640 M\$ exigibles en 2021. Le 19 mars 2021, conformément à une exception aux termes de la convention de blocage, la société a instruit YPL de vendre approximativement 10,1 millions d'actions de LSEG pour un produit net avant impôt de 994 M\$. Au cours de 2021, la société devra payer l'impôt d'environ 225 M\$ sur ces actions vendues et affectera le solde du produit après impôt au paiement de l'impôt d'environ 640 M\$ sur la transaction avec LSEG. Le produit de la vente des actions par YPL a été versé à la société en tant que dividende, ce qui a réduit la valeur de l'investissement. Le produit a été comptabilisé au poste « Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement » au tableau consolidé des flux de trésorerie.

La quote-part de la société des profits (pertes) après impôt liés aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, telle qu'elle est présentée à l'état consolidé du résultat net, se compose de ce qui suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
YPL (auparavant RHL)	6 295	(58)
Autres participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2	4
Total de la quote-part du profit (de la perte) après impôt des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	6 297	(54)

Les chiffres de 2021 tiennent compte d'un profit de 8 075 M\$ à la vente de Refinitiv à LSEG, qui a été contrebalancé en partie par la perte de valeur de 1 612 M\$ de la participation indirecte de la société dans LSEG à la suite de la vente et de pertes après impôt de 168 M\$ liées aux activités de Refinitiv avant la vente.

Le tableau suivant présente les composantes des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, telles qu'elles sont présentées à l'état consolidé de la situation financière :

	31 mars	31 décembre
	2021	2020
YPL (auparavant RHL)	6 711	981
Autres participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	159	155
Total des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	6 870	1 136

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'information financière pour 100 % de YPL au 31 mars 2021 (auparavant RHL au 31 mars 2020) :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Produits des activités ordinaires	551	1 633
Profit lié à la vente de Refinitiv à LSEG	18 645	-
Valeur de marché des actions de LSEG	(3 574)	-
Perte nette de Refinitiv avant sa vente à LSEG	(361)	(93)
Bénéfice (perte) net	14 710	(93)
Déduire : bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(11)	(36)
Bénéfice (perte) net attribuable à YPL (auparavant RHL)	14 699	(129)
Autres éléments du résultat global attribuable à YPL (auparavant RHL)	(214)	(239)
Total du résultat global attribuable à YPL (auparavant RHL)	14 485	(368)

La quote-part de la société du bénéfice net attribuable à YPL s'est chiffrée à 6 295 M\$ jusqu'au 31 mars 2021 et rendait compte de la variation du pourcentage de participation de la société dans RHL et YPL pendant ce trimestre.

Le tableau ci-après présente le rapprochement de l'actif attribuable à YPL et de la valeur comptable de la participation de la société dans YPL :

	31 mars	31 décembre
	2021	2020
Actif		
Actifs courants	31	2 071
Actifs non courants	16 244	21 094
Total de l'actif	16 275	23 165
Passif		
Passifs courants	-	3 995
Passifs non courants	44	14 268
Total du passif	44	18 263
Actif net	16 231	4 902
Participations ne donnant pas le contrôle	-	(2 415)
Actif net attribuable à YPL (auparavant RHL)	16 231	2 487
Actif net attribuable à YPL (auparavant RHL) – à l'ouverture de la période	2 487	3 278
Bénéfice (perte) net attribuable à YPL (auparavant RHL)	14 699	(1 232)
Autres éléments du résultat global attribuable à YPL (auparavant RHL)	(214)	330
Autres ajustements ¹⁾	253	111
Distribution au propriétaire	(994)	-
Actif net attribuable à YPL (auparavant RHL) – à la clôture de la période	16 231	2 487
Quote-part de Thomson Reuters en pourcentage	42,74 %	45 %
Quote-part de Thomson Reuters en dollars	6 937	1 119
Données historiques exclues de l'ajustement des capitaux propres ²⁾	(226)	(138)
Valeur comptable de Thomson Reuters	6 711	981

1) Se composent essentiellement des opérations sur capitaux propres exclues du résultat global revenant à YPL.

2) Représentent l'incidence cumulative des opérations sur capitaux propres exclues de la participation de la société dans YPL.

Note 9 : Imposition

Pour les trimestres clos les 31 mars 2021 et 2020, la charge d'impôt s'est élevée respectivement à 1 594 M\$ et 47 M\$. Les résultats du trimestre clos le 31 mars 2021 comprennent une charge d'impôt de 1 538 M\$ liée à la quote-part revenant à la société du bénéfice des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, principalement le profit à la vente à LSEG de notre ancienne participation dans Refinitiv. La charge d'impôt de chaque période tient compte des taux s'appliquant dans les divers territoires où les bénéfices et les pertes avant impôt sont comptabilisés. Parce que la répartition géographique du bénéfice ou de la perte avant impôt des périodes intermédiaires peut différer de celle pour l'exercice complet, la charge ou le produit d'impôt de ces périodes n'est pas nécessairement représentatif de la charge d'impôt pour l'exercice complet.

Note 10 : Résultat par action

Le résultat de base par action correspond au résultat attribuable aux actionnaires ordinaires moins les dividendes déclarés sur les actions privilégiées, divisé par la somme du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et des unités d'actions différées (« UAD ») acquises qui étaient en cours pendant la période. Les UAD représentent les actions ordinaires que certains membres du personnel ont choisi de recevoir à la place d'une rémunération en trésorerie lorsqu'ils auront acquis les droits relatifs aux attributions fondées sur des actions.

Le résultat dilué par action a été obtenu à partir du dénominateur du calcul du résultat de base décrit plus haut, ajusté de façon à tenir compte de l'effet potentiellement dilutif des options sur actions et des unités d'actions de négociation restreinte temporelles (« UANRT ») en cours.

Le résultat utilisé pour le calcul du résultat consolidé par action et du résultat par action lié aux activités poursuivies est présenté ci-après :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires	5 036	193
Moins les dividendes déclarés sur les actions privilégiées	(1)	(1)
Bénéfice utilisé pour le calcul du résultat consolidé par action	5 035	192
Moins le bénéfice lié aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	(3)	(2)
Bénéfice utilisé pour le calcul du résultat par action lié aux activités poursuivies	5 032	190

Le tableau qui suit présente le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de même que le rapprochement du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat de base par action et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat dilué par action.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	495 507 124	495 781 260
Nombre moyen pondéré d'UAD acquises	432 846	423 767
Nombre pour le résultat de base	495 939 970	496 205 027
Incidence des options sur actions et des UANRT	998 348	1 940 051
Nombre pour le résultat dilué	496 938 318	498 145 078

Note 11 : Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Le tableau suivant détaille les actifs et passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière :

	Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat net	Actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Dérivés utilisés à des fins de couverture	Total
31 mars 2021	Actifs (passifs) au coût amorti			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	291	2 293	-	2 584
Créances clients et autres créances d'exploitation	1 049	-	-	1 049
Autres actifs financiers courants	77	-	-	77
Autres actifs financiers non courants (note 12)	34	36	44	224
Dettes fournisseurs (note 13)	(166)	-	-	(166)
Charges à payer (note 13)	(719)	-	-	(719)
Autres passifs financiers courants ¹⁾	(155)	(2)	-	(157)
Dette à long terme	(3 788)	-	-	(3 788)
Autres passifs financiers non courants (note 14) ²⁾	(200)	-	-	(200)
Total	(3 577)	2 327	44	(1 096)

	Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat net	Actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Dérivés utilisés à des fins de couverture	Total
31 décembre 2020	Actifs (passifs) au coût amorti			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	311	1 476	-	1 787
Créances clients et autres créances d'exploitation	1 151	-	-	1 151
Autres actifs financiers courants	95	517	-	612
Autres actifs financiers non courants (note 12)	35	17	46	198
Dettes fournisseurs (note 13)	(217)	-	-	(217)
Charges à payer (note 13)	(761)	-	-	(761)
Autres passifs financiers courants ^{1), 3)}	(374)	(2)	-	(376)
Dette à long terme	(3 772)	-	-	(3 772)
Autres passifs financiers non courants (note 14) ²⁾	(223)	(1)	-	(224)
Total	(3 755)	2 007	46	(1 602)

1) Comprennent des obligations locatives de 80 M\$ (83 M\$ en 2020).

2) Comprennent des obligations locatives de 200 M\$ (223 M\$ en 2020).

3) Comprennent un engagement de rachat d'actions ordinaires d'un montant maximal de 200 M\$ lié au programme prédéterminé établi par la société avec son courtier afin de racheter les actions de la société pendant ses propres périodes d'interdiction d'opérations. Se reporter à la note 15.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Du montant total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des sommes respectives de 47 M\$ et de 43 M\$ au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020, respectivement, étaient détenues par des filiales soumises à des restrictions réglementaires et n'étaient donc pas disponibles pour les besoins généraux de la société.

Activité liée aux emprunts

La société n'a émis aucun billet et n'a effectué aucun remboursement sur les titres d'emprunt au cours du trimestre clos le 31 mars 2021. Le tableau suivant présente de l'information concernant les billets que la société a remboursés au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 :

MOIS/ANNÉE	TRANSACTION	MONTANT EN CAPITAL (EN MILLIONS)
	Billets remboursés	
Janvier 2020	Billets à 3,309 %, échéant en 2021	550 \$ CA
Janvier 2020	Billets à 3,95 %, échéant en 2021	139 \$ US

En janvier 2020, la société a remboursé, avant leur date d'échéance prévue, des billets d'un montant de 640 M\$. Ce montant comprend des primes pour remboursement anticipé et le règlement de swaps de devises. Ces remboursements ont été financés au moyen d'emprunts sous forme de papier commercial.

Programme de papier commercial

Aux termes de son programme de papier commercial, la société peut émettre des billets à concurrence de 1,8 G\$. Aucun papier commercial n'était en circulation au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020. En janvier 2020, la société a émis un montant de 630 M\$ sous forme de papier commercial dont le produit a servi à rembourser des dettes avant leur échéance. La majeure partie des emprunts sous forme de papier commercial a été remboursée en février et mars 2020, principalement à l'aide de sommes empruntées aux termes de la facilité de crédit de la société.

Facilité de crédit

La société a conclu une convention de facilité de crédit consortiale d'un montant de 1,8 G\$ qui vient à échéance en décembre 2024 et qui peut être utilisée pour obtenir des liquidités pour les besoins généraux de l'entreprise (notamment aux fins des acquisitions et du financement de son programme de papier commercial). Au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020, aucun emprunt sur cette facilité de crédit n'était en cours. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, la société avait emprunté 1,0 G\$ aux termes de cette facilité. Une partie de cette somme avait servi à rembourser des emprunts sous forme de papier commercial. D'après les notations actuelles de la société, le taux d'intérêt aux termes de la convention de facilité de crédit est fonction du taux LIBOR/EURIBOR majoré de 112,5 points de base. La société peut demander une augmentation de l'engagement des prêteurs d'un montant global de 600 M\$, jusqu'à un montant maximal de 2,4 G\$, sous réserve de l'approbation des prêteurs concernés.

La Financial Conduct Authority du Royaume-Uni, qui réglemente le taux LIBOR, a l'intention de supprimer progressivement la majeure partie de ces taux de référence à l'échelle mondiale d'ici la fin de 2021. De nouveaux taux de référence ont été établis et les travaux se poursuivent en vue de la mise en place de meilleures structures à terme et de liquidité, lesquelles sont nécessaires pour remplacer les structures LIBOR existantes. À l'exception des taux de référence fondés sur le LIBOR retenus aux termes de la facilité de crédit externe de la société, la société n'a pas d'entente importante avec des tiers qui utilise ou mentionne le LIBOR comme taux de référence et qu'il faudrait modifier.

La société est tenue de maintenir un ratio de la dette nette, au sens donné à ce terme dans la convention de crédit (total de la dette après déduction des swaps, diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie), établie le dernier jour du trimestre, par rapport au BAIIA, selon la définition donnée dans la convention de crédit (bénéfice avant intérêts, impôt, dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et autres modifications décrites dans la convention de crédit) d'au plus 4,5 pour 1 pour les quatre derniers trimestres écoulés. Si la société réalisait une acquisition dont le prix d'achat dépassait 500 M\$, le ratio de la dette nette sur le BAIIA augmenterait temporairement à 5,0 pour 1 pour les trois trimestres suivant la transaction, après quoi il reviendrait à 4,5 pour 1. Au 31 mars 2021, la société respectait cette clause restrictive puisque son ratio de la dette nette sur le BAIIA, calculé aux termes de sa facilité de crédit consortiale, s'établissait à 0,5 pour 1.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres créances d'exploitation ainsi que des dettes fournisseurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur de la dette à long terme et des instruments dérivés liés est présentée ci-après.

Dettes et instruments dérivés connexes

Valeur comptable

Les montants comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière sont appelés « valeur comptable ». Les valeurs comptables de la dette primaire sont prises en compte aux postes « Dette à long terme » et « Dette courante », et les valeurs comptables des instruments dérivés sont prises en compte aux postes « Autres actifs financiers » et « Autres passifs financiers », courants et non courants, selon le cas, de l'état consolidé de la situation financière.

Juste valeur

La juste valeur de la dette est estimée au moyen des prix cotés sur le marché pour des instruments similaires ou des taux courants offerts à la société pour une dette dont l'échéance est identique. La juste valeur des swaps sur taux d'intérêt est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés selon les taux actuels de marché et compte tenu du risque de non-exécution.

Le tableau suivant résume la dette et les instruments dérivés liés qui couvriraient les flux de trésorerie de cette dette :

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments sur la dette primaire	(Actif) au titre des instruments dérivés	Instruments sur la dette primaire	(Actif) au titre des instruments dérivés
31 mars 2021				
Billets à 2,239 %, 1 400 \$ CA, échéant en 2025	1 109	(110)	1 145	(110)
Billets à 4,30 %, 600 \$, échéant en 2023	597	-	649	-
Billets à 3,85 %, 450 \$, échéant en 2024 ¹⁾	241	-	263	-
Billets à 3,35 %, 500 \$, échéant en 2026	497	-	539	-
Billets à 4,50 %, 350 \$, échéant en 2043 ¹⁾	116	-	118	-
Billets à 5,65 %, 350 \$, échéant en 2043	342	-	442	-
Déventures à 5,50 %, 400 \$, échéant en 2035	395	-	500	-
Déventures à 5,85 %, 500 \$, échéant en 2040	491	-	641	-
Total	3 788	(110)	4 297	(110)
Partie non courante	3 788	(110)		

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments sur la dette primaire	(Actif) au titre des instruments dérivés	Instruments sur la dette primaire	(Actif) au titre des instruments dérivés
31 décembre 2020				
Billets à 2,239 %, 1 400 \$ CA, échéant en 2025	1 093	(100)	1 151	(100)
Billets à 4,30 %, 600 \$, échéant en 2023	597	-	657	-
Billets à 3,85 %, 450 \$, échéant en 2024 ¹⁾	241	-	266	-
Billets à 3,35 %, 500 \$, échéant en 2026	497	-	557	-
Billets à 4,50 %, 350 \$, échéant en 2043 ¹⁾	116	-	130	-
Billets à 5,65 %, 350 \$, échéant en 2043	342	-	471	-
Déventures à 5,50 %, 400 \$, échéant en 2035	395	-	531	-
Déventures à 5,85 %, 500 \$, échéant en 2040	491	-	696	-
Total	3 772	(100)	4 459	(100)
Partie non courante	3 772	(100)		

1) Les billets ont été remboursés en partie en octobre 2018.

Estimation de juste valeur

Les instruments financiers inscrits dans l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur ont été évalués selon une hiérarchie à plusieurs niveaux, qui sont les suivants :

- Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (à savoir des données non observables).

Le tableau suivant indique les niveaux de la hiérarchie des données qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des instruments comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière :

31 mars 2021				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Solde total
Actifs				
Comptes du marché monétaire	-	2 293	-	2 293
Autres créances ¹⁾	-	-	36	36
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	2 293	36	2 329
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ²⁾	23	21	-	44
Dérivés utilisés à des fins de couverture ³⁾	-	110	-	110
Total des actifs	23	2 424	36	2 483
Passifs				
Contrepartie éventuelle ⁴⁾	-	-	(2)	(2)
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	(2)	(2)
Total des passifs	-	-	(2)	(2)

31 décembre 2020				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Solde total
Actifs				
Comptes du marché monétaire	-	1 476	-	1 476
Bons de souscription ⁵⁾	-	-	517	517
Autres créances ¹⁾	-	-	17	17
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	1 476	534	2 010
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ²⁾	27	19	-	46
Dérivés utilisés à des fins de couverture ³⁾	-	100	-	100
Total des actifs	27	1 595	534	2 156
Passifs				
Contrepartie éventuelle ⁴⁾	-	-	(3)	(3)
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	(3)	(3)
Total des passifs	-	-	(3)	(3)

1) Créances aux termes d'ententes d'indemnisation (se reporter à la note 18).

2) Placements détenus dans des entités sur lesquelles la société n'exerce ni contrôle, ni contrôle conjoint, ni influence notable.

3) Composés de swaps de devises fixe-fixe sur la dette.

4) Obligations liées au versement d'une contrepartie additionnelle pour des acquisitions antérieures, en fonction de certaines mesures de performance dont il a été convenu au moment de l'acquisition.

5) Les bons de souscription ont trait à l'ancienne participation de la société dans Refinitiv (se reporter à la note 8).

La créance aux termes de l'entente d'indemnisation relève du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. L'augmentation de la créance entre le 31 décembre 2020 et le 31 mars 2021 tient compte des paiements supplémentaires à recouvrer et de la perte sur la juste valeur en fonction des taux d'intérêt associés au profil de crédit des contreparties aux ententes d'indemnisation.

Le tableau qui suit présente la variation de la juste valeur des bons de souscription de Refinitiv, qui sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, pour le trimestre clos le 31 mars 2021 :

	Trimestre clos le 31 mars 2021
31 décembre 2020	517
Profit inscrit avant la vente de Refinitiv à LSEG dans les autres profits (pertes) d'exploitation, montant net	9
Exercice de bons de souscription en date de la vente de Refinitiv à LSEG (se reporter à la note 8)	(526)
31 mars 2021	-

La société comptabilise les transferts entre les niveaux de la hiérarchie à la clôture de la période de présentation au cours de laquelle l'événement ou le changement de circonstance ayant entraîné le transfert a eu lieu. Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de la hiérarchie pour le trimestre clos le 31 mars 2021.

Techniques d'évaluation

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (p. ex., les instruments dérivés hors cote) est établie au moyen de techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation utilisent au maximum les données de marché observables qui sont disponibles et reposent aussi peu que possible sur des estimations propres à l'entité. Si toutes les données d'entrée importantes nécessaires à la détermination de la juste valeur de l'instrument sont observables, l'instrument se classe au niveau 2. Si l'une ou plusieurs des données importantes ne sont pas basées sur des données observables de marché, l'instrument est alors classé dans le niveau 3.

Les techniques d'évaluation particulières ayant servi à l'évaluation des instruments financiers comprennent les suivantes :

- Des prix cotés sur un marché ou par un courtier pour des instruments similaires sont utilisés.
- La juste valeur des swaps combinés sur taux d'intérêt correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs, sur la base de courbes de rendement observables.
- La juste valeur des autres créances tient compte des flux de trésorerie futurs estimatifs, des taux d'intérêt en vigueur sur le marché et du risque de non-exécution.
- La juste valeur de la contrepartie éventuelle est fondée sur des estimations des produits des activités ordinaires futurs.

Évaluation des bons de souscription de Refinitiv au 31 décembre 2020

- Le 1^{er} août 2019, la société a convenu, conjointement avec des fonds de capital-investissement affiliés à Blackstone, de vendre Refinitiv, entreprise dans laquelle la société détenait une participation de 45 %, à LSEG, dans le cadre d'une transaction avec échange d'actions dont la clôture a eu lieu le 29 janvier 2021 (se reporter à la note 8). Aux termes de la convention de bons de souscription, la transaction constituait un changement de contrôle selon lequel l'exercice des bons de souscription dans le cadre de la clôture de la transaction a conféré à la société le droit à 4,5 millions d'actions de YPL additionnelles. La valeur des bons de souscription au 31 décembre 2020 rendait compte de la conclusion d'une entente définitive visant la vente de l'entreprise Refinitiv le 1^{er} août 2019. La clôture de la transaction le 29 janvier 2021 n'ayant pas été considérée comme un événement postérieur à la clôture nécessitant un ajustement, aucun ajustement n'a été apporté à la valeur au 31 décembre 2020 pour tenir compte de la clôture de la transaction. Ainsi, la valeur a été établie essentiellement en fonction du nombre d'actions supplémentaires de YPL auquel la société avait droit à la clôture et du cours de l'action de LSEG au 31 décembre 2020. L'évaluation tenait aussi compte (sur une base moyenne pondérée) de différentes issues selon la probabilité que la clôture de la transaction ait lieu au premier trimestre de 2021.
- Le modèle de simulation Monte-Carlo, qui était une composante de l'évaluation de la juste valeur des bons de souscription de Refinitiv, génère des valeurs fondées sur les résultats aléatoires de simulations de distribution de probabilités. Les principales données d'entrée du modèle Monte-Carlo comprennent les suivantes : la valeur estimative des titres de capitaux propres de Refinitiv; la structure du capital de Refinitiv; la volatilité attendue; le taux de rendement sans risque; les dividendes ou distributions annuels; ainsi que les hypothèses concernant le moment de la survenance d'un événement de liquidité.

Note 12 : Autres actifs non courants

	31 mars	31 décembre
	2021	2020
Excédents nets des régimes à prestations définies	146	128
Valeur de rachat de polices d'assurance vie	338	334
Commissions différées	104	105
Autres actifs financiers (note 11)	224	198
Autres actifs non courants ¹⁾	72	23
Total des autres actifs non courants	884	788

1) Comprennent un impôt à recevoir de HM Revenue & Customs (« HMRC ») de 56 M\$ au 31 mars 2021 (se reporter à la note 18).

Note 13 : Dettes d'exploitation, charges à payer et provisions

	31 mars	31 décembre
	2021	2020
Dettes fournisseurs	166	217
Charges à payer	719	761
Provisions	110	111
Autres passifs courants	64	70
Total des dettes d'exploitation, charges à payer et provisions	1 059	1 159

Note 14 : Provisions et autres passifs non courants

	31 mars	31 décembre
	2021	2020
Obligations nettes au titre des régimes à prestations définies	524	598
Autres passifs financiers (note 11)	200	224
Rémunération et intéressement du personnel différés	109	111
Provisions	113	140
Autres passifs non courants	8	10
Total des provisions et autres passifs non courants	954	1 083

Note 15 : Capital-actions

Rachats d'actions – Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat »)

La société peut occasionnellement racheter des actions (et les annuler ultérieurement) conformément à sa stratégie en matière de gestion du capital. Les rachats d'actions sont généralement effectués dans le cadre d'une offre de rachat. Aux termes de l'offre de rachat actuellement en vigueur, la société peut racheter jusqu'à 5 millions d'actions ordinaires entre le 4 janvier 2021 et le 3 janvier 2022 dans le cadre d'opérations sur le marché libre à la TSX, à la NYSE, à une autre bourse ou à un système de négociation parallèle admissible, ou par tout autre moyen autorisé par la TSX ou la NYSE ou selon les lois applicables, y compris au moyen de contrats de rachat privés, si la société obtient à cette fin une ordonnance d'exemption d'offre publique de rachat auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières concernées au Canada. Le prix payé par la société pour ses actions dans le cadre d'opérations sur le marché libre aux termes de l'offre de rachat correspondra au cours de l'action au moment de l'achat ou à tout autre prix autorisé par la TSX.

Les rachats d'actions s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Rachats d'actions (en millions de dollars américains)	200	200
Nombre d'actions rachetées (en millions)	2,5	2,6
Rachats d'actions – prix moyen par action en dollars américains	81,45 \$	78,37 \$

En février 2021, la société a racheté un montant de 200 M\$ de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre de rachat. Les décisions concernant les rachats futurs, le cas échéant, dépendront de facteurs comme la conjoncture du marché, le cours de l'action et d'autres possibilités d'investir des capitaux pour favoriser la croissance. La société peut choisir, en tout temps, de suspendre le rachat d'actions ou d'y mettre fin conformément aux lois en vigueur. De temps à autre, si la société ne possède pas de renseignements importants la concernant ou concernant ses titres que le public ignorerait, elle peut établir un programme prédéfini avec son courtier en vue de racheter des actions pendant des périodes au cours desquelles elle n'est normalement pas active sur les marchés en raison de ses propres périodes d'interdiction d'opérations, de ses propres règles sur les opérations d'initié ou d'autres facteurs. Tout programme établi avec son courtier sera adopté conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et aux exigences de la règle 10b5-1 de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, dans sa version modifiée. La société a établi un programme de ce genre avec son courtier le 20 décembre 2020. Par conséquent, la société a inscrit un passif de 200 M\$ au poste « Autres passifs financiers » des passifs courants au 31 décembre 2020, ainsi qu'un montant correspondant dans les capitaux propres à l'état consolidé de la situation financière.

Dividendes

Les dividendes sur les actions ordinaires sont déclarés en dollars américains. Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, les dividendes versés sur les actions ordinaires sont présentés déduction faite des montants réinvestis dans la société dans le cadre de son régime de réinvestissement des dividendes. Les dividendes déclarés par action ordinaire et les dividendes versés sur les actions ordinaires s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,405 \$	0,380 \$
Dividendes déclarés	200	188
Dividendes réinvestis	(6)	(6)
Dividendes versés	194	182

Note 16 : Informations additionnelles sur les flux de trésorerie

Le tableau qui suit détaille les composantes du poste « Autres » du tableau consolidé des flux de trésorerie :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Charges hors trésorerie liées aux avantages du personnel	39	40
Pertes (profits) nets de change et sur instruments financiers dérivés	6	(46)
Pertes nettes à la cession d'entreprises et de placements	-	3
Réévaluation des bons de souscription de Refinitiv (se reporter à la note 11)	(9)	53
Ajustements de juste valeur (se reporter à la note 5)	(4)	(23)
Autres	(2)	(16)
	30	11

Le tableau qui suit détaille les composantes du poste « Variation du fonds de roulement et d'autres éléments » :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Créances clients et autres créances d'exploitation	94	35
Charges payées d'avance et autres actifs courants	(16)	(26)
Autres actifs financiers	17	39
Dettes d'exploitation, charges à payer et provisions	(129)	(235)
Produits différés	(32)	(33)
Autres passifs financiers	(18)	(39)
Impôt sur le résultat ¹⁾	884	39
Autres	(15)	(23)
	785	(243)

1) Compte tenu du fonds de roulement lié au passif d'impôt exigible sur la transaction avec LSEG et la vente ultérieure des actions de LSEG (se reporter à la note 8).

Le tableau qui suit détaille les composantes de l'impôt payé :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Activités d'exploitation – activités poursuivies	(36)	(11)
Activités d'exploitation – activités abandonnées	(2)	(5)
Activités d'investissement – activités poursuivies	(6)	-
Activités d'investissement – activités abandonnées ¹⁾	(42)	-
Total de l'impôt payé	(86)	(16)

1) Compte tenu des paiements versés à HMRC (se reporter à la note 18).

Note 17 : Acquisitions

Les acquisitions se composent principalement de l'achat d'entreprises qui sont intégrées aux activités actuelles afin d'élargir la gamme de produits et services offerts aux clients par la société et d'accroître sa présence sur les marchés internationaux. Les résultats des entreprises acquises sont comptabilisés dans les états financiers consolidés depuis leur date d'acquisition. Les acquisitions comprennent également des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Activités d'acquisition

La société n'a réalisé aucune acquisition d'entreprise pendant le trimestre clos le 31 mars 2021 et elle a fait l'acquisition d'une entreprise pendant le trimestre clos le 31 mars 2020. La contrepartie totale connexe s'établit comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
	Contrepartie en trésorerie	
Entreprise acquise	-	123
Moins la trésorerie acquise	-	(1)
Entreprise acquise, déduction faite de la trésorerie	-	122
Paievements au titre des contreparties éventuelles	3	2
	3	124

Le tableau suivant décrit l'acquisition réalisée au cours du trimestre clos le 31 mars 2020 :

Date	Société	Secteur acquéreur	Description
Mars 2020	Pondera Solutions	Professionnels du droit	Fournisseur de technologies et de services d'analyse avancée visant à contrer la fraude, le gaspillage et les abus dans les soins de santé et les grands programmes gouvernementaux

Répartition du prix d'acquisition

La répartition du prix de certaines acquisitions pourrait être ajustée par suite de l'achèvement des évaluations définitives.

Les actifs nets acquis se détaillaient comme suit :

	Trimestre clos le 31 mars
	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1
Créances clients	3
Actifs courants	4
Logiciels	16
Autres immobilisations incorporelles identifiables	6
Total des actifs	26
Dettes d'exploitation et charges à payer	(2)
Produits différés	(1)
Autres passifs financiers	(2)
Passifs courants	(5)
Provisions et autres passifs financiers non courants	(1)
Impôt différé	(3)
Total des passifs	(9)
Actifs nets acquis	17
Goodwill	106
Total	123

L'excédent du prix d'acquisition sur le total net des actifs acquis a été inscrit à titre de goodwill. Il représente les synergies et la valeur des ressources humaines obtenues dans le cadre de l'acquisition. La majeure partie du goodwill lié à l'acquisition réalisée en 2020 ne devrait pas être déductible aux fins de l'impôt.

La transaction a été réalisée par l'acquisition de la totalité des instruments de capitaux propres de la société visée.

Autres

Les produits des activités ordinaires et le bénéfice d'exploitation enregistrés par l'entreprise acquise n'ont pas été significatifs depuis la date d'acquisition par rapport aux résultats d'exploitation de la société.

Note 18 : Éventualités

Actions et réclamations en justice

La société est partie à divers litiges, réclamations, contrôles et enquêtes qui surviennent dans le cours normal des activités. Ces affaires comprennent notamment les questions liées à l'emploi, les questions commerciales, des réclamations liées à la diffamation et des réclamations liées à la violation de propriété intellectuelle. Ces procédures contre la société restent à être réglées, et leur issue demeure imprévisible. À la lumière des renseignements dont la société dispose actuellement et après consultation des avocats externes, la direction estime que la résolution définitive de ces différends, pris individuellement ou globalement, ne devrait pas avoir une incidence significative défavorable sur la situation financière dans son ensemble.

Positions fiscales incertaines

La société est assujettie à l'impôt s'appliquant dans de nombreux territoires et fait régulièrement l'objet de contrôles fiscaux par diverses autorités fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs dans le cours normal des activités est incertaine, car les autorités fiscales pourraient contester certaines positions fiscales de la société et proposer des ajustements ou des changements à apporter à ses déclarations fiscales.

La société maintient donc des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée ses risques. Ces provisions sont établies à l'aide des estimations les plus probables de la société quant au montant qui devrait être payé, en fonction d'une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. Lorsque cela est approprié, la société calcule la valeur attendue afin de déterminer le montant de ses provisions. La société réévalue ces provisions à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour vérifier si le montant est suffisant et fait des ajustements selon l'évolution des faits et circonstances. En raison de l'incertitude associée aux contrôles fiscaux, il se peut que le passif découlant ultérieurement de contrôles ou de litiges connexes diffère de façon importante du montant provisionné par la société. Toutefois, à la lumière des lois en vigueur et des renseignements dont la société dispose actuellement et après consultation de conseillers fiscaux externes, la direction estime que la résolution définitive de ces différends, pris individuellement ou globalement, n'aura pas d'incidence significative défavorable sur la situation financière de la société dans son ensemble.

En février 2018, l'administration fiscale du Royaume-Uni, la HM Revenue & Customs (la « HMRC »), a émis, en vertu du régime d'impôt sur les profits détournés, des avis d'imposition pour l'année d'imposition 2015 visant certaines des filiales actuelles et des anciennes filiales de la société au Royaume-Uni. La société a payé des impôts de 31 M\$, conformément à ce qu'exigeaient les avis d'imposition. Comme la direction n'estimait pas que ces filiales au Royaume-Uni entraient dans le champ d'application du régime d'impôt sur les profits détournés, la société a contesté ces avis d'imposition en juillet 2019 afin d'obtenir un remboursement. En février 2021, la HMRC a émis des avis d'imposition pour l'année d'imposition 2016 dont le montant totalise 87 M\$, que la société a payé en mars 2021, comme l'exigeaient les avis. Par ailleurs, compte tenu des discussions récentes avec la HMRC, la direction croit qu'il est raisonnablement possible que cette dernière émette d'ici 6 à 12 mois des avis d'imposition similaires pour une ou plusieurs autres années d'imposition, qui viseraient essentiellement des entreprises que la société a vendues et qui font l'objet d'ententes d'indemnisation. Si cela se produit, la société sera tenue de payer des impôts supplémentaires à la HMRC, y compris ceux qui sont attribuables aux contreparties aux ententes d'indemnisation, peu après avoir reçu les avis. Advenant qu'elle soit tenue d'effectuer des versements d'impôt supplémentaires, dont le montant pourrait se situer entre 600 M\$ et 700 M\$, la société défendra vigoureusement sa position en contestant les avis d'imposition au moyen de tous les recours administratifs et juridiques à sa disposition. La majeure partie des montants en cause se rapporte au secteur Activités financières et risque de la société, dont la société a vendu une participation majoritaire en 2018. Les paiements que la société pourrait effectuer, le cas échéant, ne refléteraient pas sa position quant au bien-fondé de la question. Comme la direction estime que sa position est justifiée par la loi, elle ne pense pas que la résolution de cette question aura une incidence significative défavorable sur la situation financière de la société dans son ensemble. La société prévoit donc comptabiliser la quasi-totalité de tout paiement éventuel futur à titre de montant à recevoir de HMRC non courant et l'indemnité de la contrepartie dans ses états financiers, puisqu'elle s'attend à recevoir des remboursements pour la quasi-totalité des montants payés en vertu de ces avis d'imposition. La société prévoit que ses sources de trésorerie existantes seront suffisantes pour financer les paiements requis, le cas échéant.

Note 19 : Transactions entre parties liées

Au 31 mars 2021, l'actionnaire principal de la société, The Woodbridge Company Limited, détenait en propriété réelle environ 66 % des actions ordinaires de la société.

Le 19 mars 2021, la société a reçu un dividende de 994 M\$ de YPL, une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, relativement à la vente des actions de LSEG (se reporter à la note 8).

Exception faite de la transaction susmentionnée, aucune nouvelle transaction entre parties liées d'importance n'a eu lieu au cours du premier trimestre de 2021. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Transactions entre parties liées » de la note 31 des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, lesquels sont inclus dans le rapport annuel 2020 de la société, pour des informations au sujet des transactions entre parties liées.